# BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

# Arrêté du 17 septembre 2015 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Saint-Claude NOR : JUSB1522076A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

### Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Chantal PETIT, adjointe administrative principale de 1<sup>ère</sup> classe, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Saint-Claude.

#### **Article 2**

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Laure PAGANI, adjointe administrative de 2ème classe, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal d'instance de Saint-Claude.

## **Article 3**

Mme Laure PAGANI, adjointe administrative de 2ème classe, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Saint-Claude.

#### Article 4

Mme Chantal PETIT, adjointe administrative principale de 1<sup>ère</sup> classe, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante au tribunal d'instance de Saint-Claude.

#### Article 5

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Besançon, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 17 septembre 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice, Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK